

Bientôt un label qualité pour les kots liégeois

* La Meuse - Basse Meuse, La Meuse - Liège

D'ici 2024 au pire, Liège va octroyer un label aux logements étudiants. Une manière de s'assurer que les kots mis en location en Cité ardente respectent certains critères de qualité, notamment en matière de superficie et de luminosité.

Liège dispose actuellement de plus de 7.000 logements étudiants. Une offre qui dépasse la demande donc, mais qui, paradoxalement, n'y répond pas toujours. Le souci ? Le prix de certains kots, ou la qualité pour d'autres. Raison pour laquelle la majorité PS-MR liégeoise a décidé de mettre en oeuvre un « label kot » avant la fin de cette législature.

Dans sa déclaration de politique communale du logement, l'échevine Maggy Yerna confirme le problème : « Si les kots d'étudiants ne manquent pas à Liège, un logement de qualité et à un prix abordable est par contre beaucoup plus rare et difficile à trouver pour un candidat locataire. » Elle annonce donc la mise en oeuvre prochaine de ce label, qui s'appuiera sur le permis de location, déjà en vigueur pour tout logement loué d'une superficie habitable de moins de 28 m². Quels seront les critères pris en compte pour décerner ce label de qualité ? S'il est encore trop tôt pour le dire, la surface habitable minimale, la luminosité et la salubrité resteront sans nul doute des éléments indispensables dont il faudra tenir compte avant de mettre son bien en location.

Mais d'autres critères pourraient devoir être rencontrés pour obtenir le futur « label kot » liégeois. Du côté du MR liégeois, qui avait réclamé l'instauration de ce label en juin 2018, quelques mois avant de monter dans la majorité à la Violette, on évoquait ainsi à l'époque d'autres éléments à prendre en compte, « comme la présence d'une connexion wi-fi par exemple, et surtout, le prix », précise la conseillère et députée wallonne MR Diana Nikolic.

L'instauration de ce label permettra donc très bientôt aux étudiants liégeois de louer en connaissance de cause, mais aussi de récompenser les propriétaires « vertueux », en leur offrant une visibilité positive auprès des locataires potentiels. Visibilité dont ils ne bénéficient pas avec le permis locatif, purement administratif. A Mons, qui a déjà mis en oeuvre un label de ce type, les kots « homologués » sont ainsi reconnaissables grâce à un autocollant.

« Grâce à ce label, on aura enfin quelque chose d'objectif et d'accessible aux candidats locataires », se réjouit Diana Nikolic.

A Liège, selon les chiffres de 2017, les kots classiques – soit une chambre avec commun – représentent encore plus d'un quart du parc locatif. Or, certains, dont les propriétaires passent volontairement à travers les mailles du permis de location, échappent jusqu'à présent à tout contrôle.

Geoffrey Wolff

Geoffrey Wolff

Copyright © 2019 Sud Presse. Tous droits réservés